



"... Sur les traces de Vivian Maier..."

3ème année

Stage photo culturel et pratique à St Julien en Champsaur avec Jean-Christophe Béchet et Sylvie HUGUES

Le stage se déroule en Champsaur Valgaudemar, vallée d'origine de la famille de la célèbre photographe américaine, où elle a vécu 6 années de sa jeunesse.

Le programme des 4 jours est défini par les photographes Jean-Christophe BECHET et Sylvie HUGUES
Un grand succès en 2015 et 2016, les organisateurs ayant refusé les inscriptions tardives.

L'Association Vivian Maier et le Champsaur, association loi 1901, domiciliée en mairie, place Vivian Maier, 05500 Saint Julien en Champsaur, assure l'organisation matériel et administrative du stage.

STAGE de 4 jours les 10 + 11 + 12 + 13 mai 2018. avec JC Béchet et Sylvie Hugues programme joint.

FORFAIT tout compris : 675 € TTC *détaillés comme suit.*

Forfait prestations hébergement Hôtel-Restaurant ** au "Ban de l'Ours" 05800 - Lubac- Saint Maurice.
pension complète chambre individuelle + P d J + Pic-nic midi + dîner soir + déjeuner dimanche midi fin de stage, négocié à 265€

Forfait stage comprenant: Cours photos et animations durant 4 jours par JC. Béchet. et Sylvie Hugues
Par les membres de l'association: assistance logistique, gestion, expo, location matériel, encadrement, visite, et présentation de la collection Photo Vivian Maier. Adhésion à l'Association Vivian Maier et le Champsaur année 2018 : forfait 410€

REGLEMENT:

40% du **forfait total à l'inscription soit : 270€**

le solde pour 405€ dernier délai le 24 mars 2018 clôture des inscriptions.

Règlement par chèque bancaire à l'ordre de l'association Vivian Maier et le Champsaur.

ou virement bancaire sur : IBAN FR88 2004 1010 0819 8371 4A02 934

La Banque Postale Cpt. 1983714A029 Marseille

ANNULATION / DESISTEMENT:

8 participants minimum sont nécessaire pour l'organisation économique du stage.

Dans le cas ou ce nombre minimum ne serait pas atteint à la date du 15 mars 2018, le stage serait annulé.

Les acomptes d'inscription, chèque et/ou virement bancaire seront remboursés intégralement.

Aucune indemnité ne sera due à un réservataire, en cas d'annulation du stage par l'Association Vivian Maier et le Champsaur, et/ou par l'animateur, quel qu'en soit le motif.

Désistement d'un participant régulièrement inscrit, **AVANT le 24 mars 2018,**

Les acomptes d'inscription, chèque et/ou virement bancaire seront remboursés avec une retenue de 20€ pour frais de dossier.

Désistement d'un participant régulièrement inscrit, **APRES le 24 mars 2018.**

Le montant de l'inscription sera conservé. Les frais d'hébergement ne seront pas réclamés.

Bulletin d'inscription à retourner: 05alainrobert@gmail.com

M..... Prénom.....
Domicilié:
C.P.: Ville :
Tél :
Mail : (remplir lisiblement)

> déclare s'inscrire au STAGE PHOTO de 4 jours, avec JC Béchet , du jeudi 10 mai 2018 à 14h au dimanche 13 mai vers 19h pour un

Forfait global de 675 € TTC STAGE PHOTO / Hébergement / Restauration (boissons en sus)

Je règle le montant de l'inscription, **40% du prix : 270 €** par chèque / par virement bancaire

La signature du bon d'inscription, accompagné du règlement de 270€ vaut acceptation des conditions ci-dessus.

Le stagiaire apporte son PC personnel en sus de son matériel photo.

Je reconnais avoir pris connaissance du programme ci-joint proposé par Jean-Christophe BECHET et les organisateurs, des conditions d'inscription et d'annulation et/ou désistement et les accepter.

Fait à Le.....

Signature.....

Pour INSCRIPTION renseignements et détails, contacter l'Association Vivian Maier et le Champsaur qui gère les inscriptions et l'organisation du stage.

Responsable:

Alain ROBERT

La Combe au Chanet 05500 Saint Julien en Champsaur.

Tél: 06 31 41 74 56

mail: 05alainrobert@gmail.com

A consulter:

[www/ hotelbandelours.com](http://www/hotelbandelours.com)

